



## Déclaration FSU

**CTSD 11 février 2021**

Les grèves du 26 janvier et du 4 février ont montré la colère et l'incompréhension de la profession contre la politique éducative menée, que ce soit concernant les conditions de travail, les suppressions de postes, les suppressions des commissions paritaires.

La crise sanitaire suffisamment difficile pour les personnels et les élèves, provoquant épuisement professionnel et décrochage scolaire, aurait dû entraîner un investissement fort de la nation pour son école et sa jeunesse. Il n'en est rien. La priorité de ce gouvernement c'est la poursuite des réformes : les suppressions de postes, les expérimentations en tout genre (fin des REP, territoires éducatifs ruraux...), la transformation du statut et du métier d'enseignant comme l'attestent les préconisations du Grenelle de l'éducation, la poursuite de la réforme du lycée.

Le ministre est dans le déni de la réalité des besoins. Et l'an dernier, un rapport du Sénat avait démontré que 66% des HSA injectées n'avaient pas été utilisées. Le Journal officiel du 24 janvier porte annulation de 212 501 312,60€ du budget de l'éducation nationale. Généralement l'Education nationale a du mal à finir l'année. Avec Jean-Michel Blanquer cela fait deux fois qu'il n'exécute pas la totalité de son budget. En 2018 déjà 200 millions restaient en fin d'année. L'année suivante, le budget de l'Education nationale avait fort peu augmenté. Ces 200 millions économisés c'est l'équivalent de 4200 postes d'enseignants dans un budget qui supprime 1883 postes dans le second degré. Les conclusions du Grenelle ne laissent apercevoir aucune revalorisation et débouche sans surprise sur des propositions qui vont dans le sens des conceptions libérales de l'école du ministre : imposition de pratiques professionnelles, rémunération au mérite, augmentation du temps et de la charge de travail, contractualisation des affectations, retour du statut de la direction d'école.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les 7 postes supplémentaires pour la rentrée 2021 sont nécessaires au vu des nombreuses priorités engagées par le ministère : dédoublement des classes de GS en REP+, limitation à 24 élèves des classes de GS, CP et CE1 hors Education Prioritaire, augmentation des décharges de direction, fin de l'instruction en famille.

L'augmentation de décharge des directions à partir de 7 classes est une avancée, mais la FSU revendique une augmentation du temps de décharge de toutes les directions ainsi que la mise en place d'emplois pérennes d'aides à la direction et au fonctionnement de l'école, un véritable allègement des tâches et une programmation pluriannuelle d'augmentation des décharges de direction.

La FSU s'oppose fermement à la généralisation des PIAL. Le bilan, sans la présence des élu-es des personnels, est une mascarade. Cette année, il n'y a jamais eu autant d'élèves non suivis, ou avec des heures bien en deça des besoins, les AESH ne sont quasiment jamais remplacé-es, laissant dans le désarroi élèves et équipes enseignantes.

La FSU considère qu'on ne pourra éviter d'aggraver les inégalités sociales qu'à condition d'adopter un plan d'urgence pour le service public d'éducation. Ce n'est pas du tout la voie choisie par le gouvernement. Il faut nous préparer plus que jamais à une crise qui dure. Les personnels savent ne guère pouvoir compter sur leur ministre, à part pour leur envoyer de temps en temps quelques vidéos...

Dans le même temps, le ministère choisit d'ignorer les nombreuses oppositions formulées par les acteurs et actrices de la formation et optent pour le passage en force de leur "réforme" de la formation des enseignant-es et CPE. Celle-ci revient, au nom de la "professionnalisation", à confier la responsabilité de classes à des étudiant-es avant concours, recruté-es comme contractuel-le-s. Elle précarise l'entrée dans le métier et sacrifie la formation initiale d'une bonne partie des stagiaires post-concours. La FSU demande à nouveau l'abandon de cette réforme.

La FSU demande que toutes les réserves en heures postes et moyen soient affectées pour ouvrir des classes en plus, transformer des HSA en heures postes, éviter les compléments de services et de trop nombreuses mesures de carte scolaire. Les établissements sont nombreux à s'organiser pour refuser les conditions de rentrée imposées par le rectorat avec des retraits importants d'heures postes : votes contre la DHG en Conseil d'Administration et motions, article dans la presse locale, dépôt de préavis de grève, audience auprès des élus locaux et des DSDEN, refus collectif des heures supplémentaires, refus du rôle de professeur principal, pétition. Même les chefs d'établissement ont manifesté leur désaccord devant le rectorat de Caen le 3 février.

Monsieur le Directeur académique, la FSU soutiendra les mobilisations collectives dans les écoles, collèges et lycées, qui s'expriment afin d'obtenir des conditions d'enseignement dignes pour notre jeunesse.